



Conseil communal
Noville

Noville, le 01 décembre 2020

A Mesdames et Messieurs les
membres du Conseil communal

**LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE EST CONVOQUÉ LE
VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2020, à 20h00, AU BATTOIR**

L'ordre du jour sera le suivant :

1	Appel
2	Adoption de l'ordre du jour
3	Election d'un.e Président.e
4	Election d'un.e Vice-Président.e
5	Procès-verbal de la dernière séance
6	Communications du Bureau
7	Communications de la Municipalité
8	Préavis n° 03-2020, du 09 novembre 2020, relatif à la demande de crédit de CHF 1'307'155.- pour la mise en séparatif EC et EU – Chemin du Battoir – Route des Saviez – Remplacement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie.
	8.1 Rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
	8.2 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion
	8.3 Adoption du préavis n° 03-2020
9	Préavis n° 04-2020, du 09 novembre 2020, relatif à l'organisation régionale de la protection civile et la création de l'Association intercommunale « ORPC du district d'Aigle».
	9.1 Rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
	9.2 Adoption du préavis n° 04-2020
10	Préavis n° 05-2020, du 09 novembre 2020, relatif au budget de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2021
	10.1 Rapport de la Commission des Finances et de Gestion
	10.2 Adoption du préavis n° 05-2020
11	Réponse de la Municipalité au postulat <i>Pour une vitesse modérée dans le hameau de Crebelley</i>
	11.1 Adoption de la réponse de la Municipalité
12	Divers

Informations utiles

Vu le contexte sanitaire actuel, la séance se tiendra au Battoir afin de pouvoir se conformer aux mesures de l'OFSP.

A l'entrée, désinfection des mains. Des masques et des gants seront à disposition pour ceux qui n'en ont pas. Lors de tout déplacement dans la salle, le port du masque est obligatoire.

Une fois entrés dans la salle, vous voudrez bien vous diriger directement vers une place assise.

Avant et après la séance, nous vous remercions de limiter les échanges verbaux dans le respect de la distanciation.

La salle n'étant pas sonorisée, les intervenants sont priés de bien vouloir s'exprimer d'une voix forte.

Vu les conditions, il n'y aura pas de verrée mais l'an prochain, année d'élections, nous espérons pouvoir à nouveau échanger et se rencontrer différemment.

Certains de votre bonne compréhension et comptant sur votre bonne collaboration, nous vous présentons nos meilleures salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président a.i. :



Yves Pellet



la secrétaire :



Esther Bernard

Annexe :

- Procès-verbal de la dernière séance
- Préavis 03-2020
- Préavis 04-2020
- Préavis 05-2020